

Procès-Verbal du Conseil Municipal du 9 Décembre 2025

Le 9 décembre 2025 de l'an deux mil vingt-cinq à 19 h 30, le Conseil Municipal de Branne régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal Lucien Guillon, sous la présidence de Monsieur Serge MAUGEY, Maire.

Présents : Serge MAUGEY, Marie-José HOUDRY, Stéphane COLOZZI, Josiane MOREAU, Philippe SARRAUTE, Christophe CERSOSIMO, Baptiste ROULEAU, Béatrice VIAULT

Pouvoirs : Katia RAYMONDIÈRE à Serge MAUGEY
Louis LATIF à Baptiste ROULEAU
Armelle GAILLARD à Marie-José HOUDRY

Laetitia ZERBIB arrive à 19h37

A été désigné secrétaire de séance : Marie-José HOUDRY

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h30 et constate que le quorum est atteint.
Monsieur le Maire demande s'il y a des observations à porter sur le procès-verbal du conseil municipal du 16 octobre 2025.
Celui-ci est adopté à l'unanimité des membres présents.

Demandes de scrutin particulier : non

ORDRE DU JOUR :

2025091201 : Délibération Convention AVI CONSEIL

2025091202 : Délibération Gironde numérique

2025091203 : Délibération Recensement 2026

2025091204 : Délibération Adhésion de la commune de St AUBIN de BRANNE au syndicat d'assainissement du Libournais

2025091205 : Délibération DETR 2026

2025091206 : Délibération PLUIH

2025091207 : Commissions communales

2025091208 : Questions diverses

2025091201 : Délibération : convention avec AVI CONSEIL

Qualité des échanges :

Il s'agit de la convention avec M. VIENNE valable jusqu'au 31 décembre 2026 et renouvelable par tacite reconduction.

Christophe CERSOSIMO rappelle le prix horaire avantageux.

Josiane MOREAU rappelle que M. VIENNE n'a pas l'habilitation pour la réception de travaux, ce qui peut empêcher l'obtention de subventions sur ces investissements.

Pour	Contre	Sens du Vote
CERSOSIMO, COLOZZI,		Pour : 11
ROULEAU, HOUDRY,	Contre : 0	Contre : 0
VIAULT, SARRAUTE,	Abstention : 1	Abstention : 1
MOREAU, GAILLARD, ZERBIB		La décision 2025091201
RAYMONDIERE, LATIF,		est adoptée à la majorité.
MAUGEY		

2025120902 : Délibération convention Gironde numérique

Qualité des échanges :

Questions /commentaires

Une fois que le site est refait, il est hébergé sur 2 serveurs en France - Si demain nous sortons de cette convention : « perd-t-on l'ensemble du site ? La réponse est OUI

Peut-on recevoir une formation ?

Nous n'avons plus de temps pour réfléchir, il est demandé de délibérer aujourd'hui

La convention, une fois signée, nous nous engageons pour une durée indéterminée

Nous avons besoin d'informations plus précises.

Pour	Contre/abstention	Sens du Vote
Serge MAUGEY	Contre :	Pour : 1
	GAILLARD, HOUDRY,	Contre : 8
	ROULEAU, LATIF,	Abstention : 3
	SARRAUTE, ZERBIB,	La décision 2025120902
	CERSOSIMO, VIAULT	est rejetée.
	Abstention :	
	COLOZZI, MOREAU,	
	RAYMONDIERE	

2025120903 : Délibération recensement 2026

Qualité des échanges :

Donner pouvoir au maire de recruter 3 agents recenseurs pour le recensement national obligatoire qui se fait tous les 5 ans. Chaque agent couvre environ 300 adresses sur 20 h facturées.

Pour	Contre/ Abstention	Sens du Vote
CERSOSIMO, VIAULT,	Contre : 0	Pour : 12
COLOZZI, MOREAU,		Contre : 0
ROULEAU, HOUDRY,		Abstention : 0
RAYMONDIERE,	Abstention : 0	La décision 2025120903
CERSOSIMO, SARRAUTE,		est adoptée à l'unanimité.
ZERBIB, MAUGEY, LATIF		

2025120904 : Délibération sur le rattachement d'une partie de St AUBIN de BRANNE au SIVU d'assainissement de BRANNE

Qualité des échanges :

Remarques :

Serge MAUGEY fait remarquer que tout le bourg de BRANNE n'est pas rattaché au SIVU de CABARA. Une 40 aine de foyers brannais ne sont pas raccordés et le raccordement coûterait trop cher au SIVU.

Aujourd'hui les 4 contrôles annuels sont déclarés OK mais il y a peu d'exigence au niveau récepteur.

Au milieu du terrain prévu pour les bassins de décantation de la future station d'assainissement, il y a une zone humide qu'il faut compenser 1 fois 1/2. Nous attendons l'arrêté préfectoral et l'accord des propriétaires pour dévier un ruisseau sur leurs parcelles.

Pour	Contre/abstention	Sens du Vote
MAUGEY, , ZERBIB,	Contre :	Pour : 4
CERSOSIMO, LATIF	COLOZZI,	Contre : 1
		Abstention : 6
	Abstention :	La décision 2025120904
	HOUDRY, GAILLARD,	est adoptée à la majorité.
	VIAULT, MOREAU,	
	RAYMONDIERE,	
	ROULEAU, SARRAUTE	

2025120905 : DETR 2026 pour le financement des stores et ventilateurs dans les bâtiments de l'école publique Noël MOUTY

Pour	Contre/abstention	Sens du Vote
MAUGEY, HOUDRY,	Contre : 0	Pour : 12
GAILLARD, ZERBIB,		Contre : 0
MOREAU, CERSOSIMO,	Abstention : 0	Abstention : 0
SARRAUTE, COLOZZI,		La décision 2025120905
ROULEAU, LATIF,		est adoptée à l'unanimité.
RAYMONDIERE, VIAULT		

2025120906 : Délibération PLUIH

Pour	Contre/Abstention	Sens du Vote
CERSOSIMO, HOUDRY, Contre :		Pour :
GAILLARD, MOREAU, COLOZZI		Contre : 1
ROULEAU, LATIF,		Abstention : 2
MAUGEY, RAYMONDIERE, Abstention :		La décision 2025120906
ZERBIB SARRAUTE, VIAULT		est adoptée à l'unanimité.

2025120907 : Commissions communales :

Patrimoine, environnement : Baptiste ROULEAU

Un devis a été fait pour la peinture des piliers et de la structure de la halle d'environ 32 000 €

Un devis pour le ponton communal :

12 000 € : opération de grutage, transport vers un site où l'expert peut accéder :

Nous n'avons aucune idée du montant des réparations qui pourraient suivre.

Echange autour de l'office de tourisme dont la fermeture « dite définitive » sur le site questionne. Nous n'avons pas d'informations de la CdC Castillon Pujols.

Voirie : Christophe CERSOSIMO

SERI a commencé le marquage au sol des écluses route de Guillac, près de l'abribus, passages piétons supplémentaires.

L'effacement des réseaux devant l'école apparaît beaucoup plus complexe que ce qui était prévu et augmente ce budget initial de 17 000 € à 32 000 €,

à quoi se rajoute le budget d'aménagement de 75 000 € ce qui inquiète le conseil.

Les travaux d'effacement pourraient se faire pendant les vacances de février 2026 et l'aménagement à Pâques ou pendant l'été. Après échanges, la majorité des élus présents sont favorables à la poursuite du projet.

Sécurité aux abords du collège : pose d'un plateau en amont au niveau du parking qui serait validé par le département - Demande du département de mettre des bordures en dur au niveau des chicanes rue Bayard à la place des butées plastique temporaires déjà abîmées.

Rajout de passages protégés sur la rue Fort Bayard, notamment en face de la nouvelle cité en face du collège.

Affaires scolaires : Laetitia ZERBIB

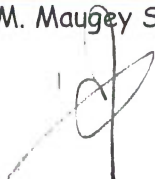
Une commission est prévue le 16 Décembre 2025

Ordre du jour : goûter de Noël - point restauration - point enfants complexes - convention détachement Jonathan CHOLOUX auprès des écoles -

La séance est levée à 21h36

Signature du Maire

M. Maugéy Serge



Signature Secrétaire de Séance

Mme. Houdry Marie-José



Certifié affiché le 03.11.2026

Serge Jean Robert MAUGEY, Maire, pour servir et faire valoir ce que de droit.

Signature :

